



Parcoursup 2026 : Accompagnement des candidats - Préparer la phase d'admission

À partir du mardi 2 juin, les candidats vont recevoir des réponses de la part des formations sur lesquelles ils ont postulé pour l'ensemble des vœux et sous-vœux confirmés. Dès à présent, renforcer l'accompagnement des candidats est essentiel afin qu'ils anticipent leurs choix et se préparent à cette étape.

ACCOMPAGNER vos élèves à se préparer à la phase d'admission

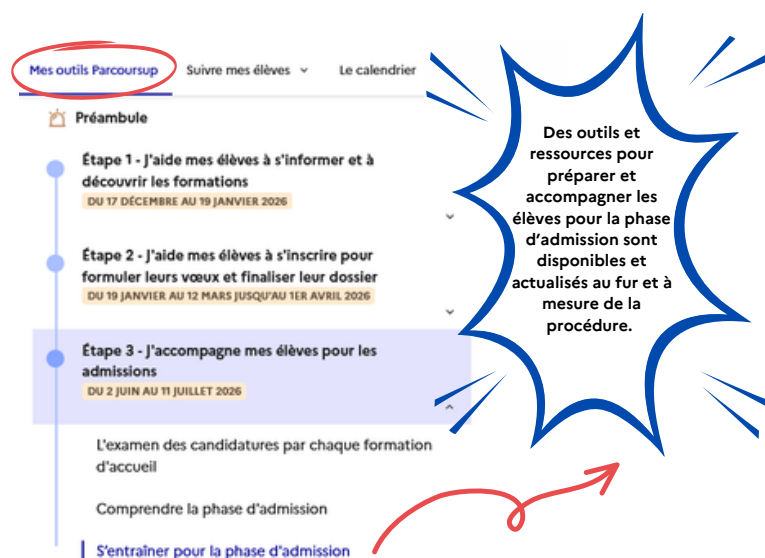
Les chefs d'établissement et les professeurs principaux/référents disposent de ressources depuis l'onglet "Espace Accompagnement des Élèves" du site de gestion et dès le début de la phase d'admission, de tableaux de suivi dans l'onglet "EAE - Suivi de mes élèves", qui leur permettront d'accompagner les candidats en fonction de leur situation.

Espace Accompagnement des Élèves

Cet espace EAE dédié aux professeurs principaux et référents est accessible depuis le site de gestion Parcoursup. Il permet de suivre la situation Parcoursup des élèves qu'ils ont en responsabilité.

Consultez les vidéos :

- [Espace Accompagnement des Élèves - EAE](#)
- [Aide à l'accompagnement de l'EAE](#)



Dates à retenir

- **Jeudi 28 mai 2026, de 17h à 17h45** : Webinaire Accompagnement à la procédure Parcoursup - Partie 6
- **Mardi 02 juin 2026** : Début de la phase d'admission
- **Jeudi 04 juin 2026 - 23h59** : Date limite de réponse aux propositions reçues le 2 juin 2026.
- **A partir du mercredi 3 juin 2026** : Délai de réponse à J+1
- **Du vendredi 5 au lundi 8 juin 2026** : Classement par les candidats des vœux en attente qu'ils souhaitent conserver

Mémo Parcoursup Professeur Principal



Retrouvez en un coup d'oeil le calendrier Parcoursup, avec sa "To Do List" et tous les conseils et contacts utiles pour aider vos élèves à s'organiser.

[Télécharger le Mémo](#)

Site d'entraînement



Accessible depuis Parcoursup.gouv.fr, ce site permet aux élèves de se préparer au fonctionnement de la phase d'admission et de limiter le stress en s'appropriant les fonctionnalités de la plateforme.

Concrètement, ce site permet à chaque lycéen, à partir d'une liste de vœux fictive, de s'entraîner à utiliser la plateforme Parcoursup : accepter ou refuser une proposition d'admission, conserver des vœux en attente, comprendre le fonctionnement des listes d'attente pour estimer les possibilités d'être admis...

[Lien vers le site d'entraînement](#)

Le site liste les « Règles d'or » pour tout savoir sur cette phase d'admission et propose aux lycéens de tester leurs connaissances grâce à une série de quiz.

Ce site peut également être utilisé au lycée lors de séquences élaborées par les équipes pédagogiques et éducatives ou par les équipes des centres d'information et d'orientation (CIO) pour rassurer les candidats et les aider à avoir les bons réflexes.



COMPRENDRE LA PHASE D'ADMISSION

Les Types de réponses

Pour chacun des vœux, la formation peut répondre :

- **"Oui"**: le candidat a une proposition d'admission
- **"Oui-Si"** (pour un vœu en licence) : le candidat a une proposition d'admission et s'il l'accepte, il s'engage à suivre un dispositif d'accompagnement.



Ce dispositif est une vraie opportunité de réussite puisqu'il propose au candidat de bénéficier d'un accompagnement pour renforcer ses compétences et l'aider à réussir au sein de cette formation.

- **"En attente"** : le nombre de places disponibles dans la formation et le rang de classement du candidat ne permettent pas, pour l'instant, de lui faire une proposition d'admission. Sa position dans la liste d'attente est indiquée et va évoluer en fonction des places qui se libèrent.

[Téléchargez l'infographie "Liste d'attente sur Parcoursup : comment ça marche?"](#)

- **"Non"** (uniquement pour les formations sélectives et certaines formations par apprentissage) : la commission d'examen des vœux de la formation n'a pas retenu le dossier du candidat. Une notification signée du chef d'établissement informe le candidat de la décision de refus d'admission dans la formation et l'informe de ses droits à solliciter les motifs et critères utilisés justifiant cette décision.

Délai de réponse

La date limite de réponse sera toujours affichée en face de la proposition d'admission.

Afin de faire évoluer rapidement les listes d'attente et de faire des propositions à un plus grand nombre de candidats, les délais de réponse aux propositions d'admission sont définis dès le début de la phase d'admission.

- **Au plus tard le jeudi 4 juin 2026 à 23h59** pour les propositions reçues le 2 juin 2026.
- **À J +1** pour les propositions reçues entre le mercredi 3 juin 2026 et jeudi 9 juillet. Par exemple, pour une proposition d'admission reçue le 6 juin, la réponse doit être apportée avant le 7 juin, 23h59, heure de Paris.

[Téléchargez l'infographie "Phase d'admission 2026 : Dates clés et délais de réponses"](#).



Baccalauréat 2026



Afin de permettre aux lycéens de se concentrer sur leurs épreuves écrites de baccalauréat, les délais de réponses aux propositions reçues durant cette période sont suspendus.

Suspension des délais de réponse du 12 au 18 juin 2026

(Candidats aux baccalauréats des séries générales et technologiques)

Pour toutes propositions reçues durant cette période, les réponses seront à apporter au plus tard le 19 juin 2026.

IMPORTANT

Une réponse sera attendue à chaque proposition

La règle est TOUJOURS la suivante : **si un candidat ne répond pas à une proposition d'admission dans les délais, il perd le bénéfice de cette proposition qui sera alors envoyée à un autre candidat.**

Si un candidat ne répond pas à une proposition dans les délais impartis, il **aura 3 jours, pour préciser, via son dossier Parcoursup**, s'il souhaite maintenir ou non ses autres vœux en attente.

Passé ce délai, le candidat sera automatiquement considéré comme "démissionnaire" sur les vœux en attente.

En revanche, s'il avait accepté une proposition d'admission, celle-ci sera conservée dans son dossier.

Classement des vœux en attente

À partir du **mardi 5 juin 2026**, il sera demandé aux candidats qui auront toujours des vœux en attente de classer par ordre de préférence ceux qu'ils souhaitent conserver jusqu'à la fin de la phase principale.



Cette démarche obligatoire est à réaliser avant le lundi 8 juin 2026, 23h59.

Téléchargez les infographies :

["Classement des vœux en attente : comment ça marche?"](#)

["Classement des vœux en attente : un exemple concret."](#)

Entre le **mardi 9 juin** et le **jeudi 9 juillet 2026**, l'ordre de priorité choisi par les candidats sera pris en compte en cas de propositions d'admission des formations de la phase principale.

Si un candidat reçoit une proposition pour un vœu en attente, il devra accepter ou refuser cette proposition. **Tous les vœux en attente moins bien classés seront supprimés.**



Conseils : les candidats n'ont pas besoin de faire de stratégie, ils doivent classer les formations selon ce qu'ils souhaitent vraiment !

Il est important de les accompagner à anticiper ce classement en se posant la question suivante : **"Si je suis accepté, est-ce que je vais rejoindre cette formation pour suivre mes études supérieures ?"**

Webinaire Parcoursup

Fin de phase d'admission et phase complémentaire

Il est toujours possible de s'inscrire au prochain webinaire **"Accompagnement à la procédure Parcoursup"** dédié à la fin de phase principale d'admission et à la phase complémentaire porté par la DRAIO et la CRAOES.

- Jeudi 28 mai 2026 de 17h à 17h45

La liste des stagiaires en candidature libre est à envoyer par le secrétariat d'établissement à l'aide du formulaire ci-joint, à l'adresse suivante : craoes@region-academique-hdf.fr